



## *Sites Natura 2000 des dunes littorales landaises*

**FR7200710 – SIC - L 01 - Arcachon à Mimizan Plage**

(nom abrégé : L01). SIC (Site d'importance communautaire)

**FR7200711 – SIC - L 02 - Mimizan plage à Vieux Boucau**

**FR7200712 – ZSC - L03 - Vieux Boucau à Hossegor**

Désigné en zone spéciale de conservation (ZSC) le 21 août 2006 (JORF du 2 septembre 2006)

**FR7200713 – ZSC - L04 Capbreton à Tarnos**

Désigné en zone spéciale de conservation (ZSC) le 7 juin 2011 (JORF du 7 juillet 2011)

## *Animation des docobs « dunes littorales »*

### *Bilan d'activité 2017*

### *Perspectives pour 2018*



**Office National des Forêts**

Office national des forêts

Agence LNA/BET

Janvier 2018

# 1) Communication

- Une visite de terrain au profit du lycée agricole de Dax, à Seignosse, le 16 janvier.
- L'opération « sapins de Noël » à Ondres, le 19 janvier, qui a fait l'objet d'une CR en ligne sur le site Internet.
- comme chaque année, visite de terrain au profit de l'école d'ingénieurs de Purpan, section forêt, avec analyse d'une gestion extensive sur la forêt du Conservatoire du littoral, et sur la dune domaniale, en évolution libre.
- Des contacts avec M. Laforêt qui gère un blog et qui a souhaité rédiger un texte de présentation du littoral de Tarnos. Une relecture du document a été faite, afin de corriger certaines imprécisions, et de mieux présenter le contexte Natura 2000. On peut lire le texte final à cette adresse : <https://d-marches.org/2017/04/13/tarnos-un-cocktail-naturel-a-deguster-avec-precaution/>
- Des contacts et une réunion à Mont-de-Marsan avec Pierrette GESLOT, du Service d'Animation, de Prévention et d'Accompagnement des Landes (SAPAL), rattaché à la Direction de la Solidarité Départementale. Ce service du CD40 organise des animations dans les milieux naturels. Les sites de Mimizan et Seignosse ont été retenus pour l'organisation de visites en 2018 (voir annexe).
- Dans le cadre des « Escapades landaises », journée organisée par le CD 40 (DSD), une présentation du littoral, de Natura 2000 et du site de Lit-et-Mixe, du Plan-plages, a été faite devant deux groupes d'une cinquantaine de marcheurs à la plage de Cap-de-l'Homy. Le 19 juin.
- A la demande de la commune de Ondres qui souhaite mieux protéger les dunes grises situées au niveau de l'accès à la plage, des panneaux ont été préparés, sur la base des panneaux signalétiques des sites Natura 2000 ; en voici les maquettes. Ces panneaux ont été présentés lors du copil et remis à la commune de Ondres.
- on intègre également sur le volet communication la mise à jour du site Internet, ainsi que diverses actions « diffuses » difficiles à comptabiliser, comme les contacts avec les services instructeurs, les réponses téléphoniques ponctuelles, etc.



Action	Jours réalisés
Communication : animations, supports de communication, perspectives	7
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>

## 2) Suivi actions techniques hors contrats

---

- Les actions engagées à Tarnos, dans le cadre de financements issus de la mission d'intérêt général « dunes » se déroulent sur le site Natura 2000. Elles concernent l'arrachage de Sénéçon du Cap (20 journées) et le nettoyage de la dune (4 journées). Ces opérations sont menées par l'ESAT (Etablissement et services d'aide par le travail) Le Colombier de Biaudos.

- Dans le même cadre financier, l'opération d'arrachage de Baccharis et d'herbes de la Pampa s'est poursuivie avec l'EAD (entreprise adaptée départementale) « Les Jardins de Nonères ». Des contacts ont été pris en fin d'année pour rechercher une entreprise adaptée spécialisée dans ce type d'action (MIFEN).

- Le volet anciennement contractuel correspondant au nettoyage manuel sélectif des plages est désormais porté en grande partie en « hors contrats » (à l'exception du lot du courant d'Huchet). Rappelons l'organisation de cette opération : Depuis 2008, le Conseil départemental des Landes s'est engagé dans une démarche contractuelle, afin de mettre en œuvre des opérations de nettoyage manuel sélectif sur les plages. Le dispositif a évolué depuis 2013, et désormais plusieurs sites sont concernés, pour un linéaire total de plages de 12 km :

- Tarnos, au nord et au sud de la butte de tir,
- Seignosse, au nord des Casernes,
- Moliets au niveau des rives du Courant d'Huchet,
- Moliets entre Huchet et l'embouchure (dunes),
- Lit-et-Mixe, au sud immédiat du Courant de Contis,
- Mimizan, à hauteur des étangs de la Maillouère.

Le chargé de mission Natura 200 est coordonnateur des suivis dans le cadre de ce contrat, malgré son échéance en 2015..

La Réserve naturelle du Courant d'Huchet, l'Observatoire de la côte aquitaine et des personnels ONF interviennent dans cette opération.

Des protocoles de suivi ont été mis en place, en concertation avec le porteur de contrat :

- suivi effectué par les entreprises assurant le nettoyage manuel sélectif
- suivi effectué par l'observatoire de la côte aquitaine (insectes et flore notamment)
- suivi technique, réglementaire et écologique effectué par les agents ONF.

Les comptes rendus des entreprises permettent d'établir une synthèse annuelle ; un suivi doit être fait en permanence afin de contrôler la teneur de ces CR.

- des compléments ont été apportés à un dossier initialement prévu en contrat, mais qui a fait l'objet d'une aide de l'Agence de l'eau Adour-Garonne : il s'agit de la création de mares à Tarnos. Le cahier des charges a été complété, ainsi que la localisation. Un dossier identique a été traité pour Mimizan.

- La recherche de financements LEADER auprès du pays Adour Landes océanes (ALO) s'est poursuivie avec une réunion à Saint-Vincent de Tyrosse le 1 juin ; le but était de cadrer la maîtrise d'ouvrage pour le projet de sentiers numériques à réaliser à Tarnos. Une demande a été préparée par l'ONF comme candidat, ce qui inscrirait la réalisation dans le processus « hors contrats » de Tarnos. Le projet porte également sur le site Natura 2000 des zones humides du Métro, dont l'animation est assurée par la commune de Tarnos. Fin novembre, nous apprenons que la commune de Tarnos ne souhaite pas voir le déploiement de ce projet. Nous avons alors cherché à le positionner sur une autre collectivité (voir ci-après, le dispositif pourrait être mise en œuvre à Seignosse, en complémenté d'un contrat Natura 2000).

<i>Action</i>	<i>Jours réalisés</i>
Suivi des actions techniques hors contrats	7
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>

### 3) Actions contractuelles

---

- montage de contrats pour Biscarrosse/La Teste, Mimizan et Tarnos ; à noter que des actions potentiellement contractualisables ont fait l'objet de financements extérieurs (MIG dunes, Agence d'eau...).

- Nous avons eu plusieurs échanges au sujet d'un possible contrat « patrimonial » à Seignosse. Un acteur local souhaite en effet faire revivre des vignes telles qu'elles étaient jadis, implantées derrière la dune. Il paraît envisageable de placer une partie de ce projet en lisière forestière, après enlèvement des arbres de lisière, afin de recréer des dunes grises délimitées par des vignes assurant leur protection. Une réunion est envisagée avec les acteurs et la commune. Ceci pourrait se traduire par une proposition de contrat.

Action	Jours réalisés
Actions contractuelles	2
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>

### 4) Suivi de la flore littorale

---

#### Flore patrimoniale

- Une formation interne à laquelle participaient le CBNSA, l'université de Bordeaux a été organisée les 7 et 8 juin. Le chargé de mission Natura 2000 est intervenu pour présenter les habitats naturels et la flore patrimoniale sud-landaise, même si le temps de l'intervention n'a pas été imputé sur l'animation Natura 2000 (seule une partie du temps de préparation a été affectée à l'animation).

A cette occasion, nous avons pu constater une régression majeure de la population de Corbeille d'or des sables à Tarnos et à Ondres. Une action de suivi sera engagée au printemps 2018 afin de connaître la cause de cette régression.

Le suivi de *Euphorbia peplis* a été relancé avec la découverte à Biscarrosse, d'un pied ; un autre pied a été trouvé à Lacanau. Le CBNSA a été informé de ces découvertes, qui interrogent sur le statut effectif de cette petite euphorbe protégée (son aire est-elle beaucoup plus étendue que l'aire décrite dans le sud-landais ?).

La présentation faite sur les habitats naturels et les espèces patrimoniales est téléchargeable à cette adresse :

[http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/sites/dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/files/documents/page/presentation\\_fop\\_bota\\_2017-habitats-patrimoniales.pdf](http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/sites/dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/files/documents/page/presentation_fop_bota_2017-habitats-patrimoniales.pdf)

Ou accès à partir de cette adresse : <http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/node/138>

#### Espèces invasives

Une première réflexion a été engagée afin d'alerter sur certaines invasives présentes ou émergentes susceptibles d'être présentes sur les sites Natura 2000 et les terrains gérés par l'ONF. Comme suite à un article d'Alain Royaud paru dans le bulletin de la Société linnéenne de Bordeaux, nous avons transféré cet article, ainsi que des fiches d'alerte réalisées pour le Camp du Poteau.

Mail envoyé le 17 juillet :

Comme suite à la parution d'un article d'Alain Royaud dans le dernier bull. linn. de Bordeaux, il m'a semblé utile de vous communiquer ces informations et cette alerte qui concerne aussi bien les sites Natura 2000 que les autres terrains gérés par nous. Avec le rattachement au régime forestier de nouveaux espaces boisés, nous devons également être attentifs aux EEE (espèces exotiques envahissantes).

Pour l'heure, nous ciblerons deux espèces susceptibles d'envahir les milieux naturels :

- le Sénéçon du Cap, qui affecte le sud landais, et abondant le long du réseau routier, espèce potentiellement dangereuse en milieu dunaire : toute nouvelle découverte doit faire l'objet d'un signalement + arrachage (si en forêt gérée par ONF)

- L'andropogon de Virginie, espèce trouvée initialement au camp du Poteau, potentiellement en progression (voir article d'Alain, avec cette données à Saint-Avit ; dans ce cas, pouvez-vous vérifier s'il s'agit d'un espace communal, et le cas échéant, faire arracher les plants ? Attention, en l'absence d'action, la progression de l'espèce est exponentielle). Je vous fais parvenir la fiche d'alerte réalisée pour le camp du Poteau, si vous trouvez cette espèce ailleurs, n'hésitez pas à la signaler (a été trouvé à Arjuzanx (A. Royaud), dans les Barthes en aval de Bec de Gaves).

L'émergente signalée par Alain Royaud, *Eragrostis curvula*, est en expansion à partir de Gujan/Biscarrosse, vers le sud, et a priori via l'autoroute (donc attention aux forêts situées en bordure...)

En cas d'observation (ou de doute), me contacter,

Je reste à votre disposition pour toute question, merci de faire passer ce message à toutes les personnes concernées, cordialement,

le chargé de mission Natura 2000

Réseau Habitats/flore

Le suivi des espèces invasives doit s'inscrire dans la gestion des sites Natura 2000, c'est pourquoi ce processus d'alerte devrait être développé à l'avenir.

Lors de la session de formation (voir plus haut), une présentation de la problématique des invasives a été faite ; on peut la trouver sur le site à cette adresse : [http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/sites/dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/files/documents/page/presentation\\_fop\\_bota\\_2017-invasives.pdf](http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/sites/dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/files/documents/page/presentation_fop_bota_2017-invasives.pdf)

Ou accès à partir de cette adresse : <http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/node/138>

<i>Action</i>	<i>Jours réalisés</i>
Suivis flore patrimoniale	4
Suivi des espèces invasives	2
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>

## 5) Bilans

---

Les bilans peuvent être scindés en trois volets :

- les bilans d'activité annuels, tels le présent rapport,
- les bilans techniques : bois flottés, opérations menées à Tarnos sur les invasives et le nettoyage de la dune, et suivi de l'opération de nettoyage manuel des plages.
- les bilans administratifs correspondant aux synthèses demandées pour les phases d'animation, avec les justificatifs.

<i>Action</i>	<i>Jours réalisés</i>
Réalisation des bilans	5
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>

## 6) Réunions

---

Des réunions techniques ont été organisées : elles concernaient le réseau Natura 2000 landais, le nettoyage manuel des plages, la participation au comité scientifique de la réserve biologique domaniale de Mimizan, et le comité de pilotage. Pour certaines réunions, une préparation a été nécessaire (copil). Par ailleurs, une session de formation a été organisée au profit de l'entreprise Suez, pour laquelle une partie du temps de préparation a été imputée sur l'animation (le diaporama est en ligne sur le site Internet).

<i>Action</i>	<i>Jours réalisés</i>
Réunions et copil	5
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>



## 7) Foncier, mises à jour

---

Les périmètres de sites Natura 2000, et notamment à Seignosse et pour le site L01 à La Teste ont été modifiés suite à la consultation engagée à cet effet. Ceci a également entraîné la modification du FSD.

<i>Action</i>	<i>Jours réalisés</i>
Foncier (mise à jour) et FSD	2
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>

## 8) Synthèse des jours passés

---

<i>Action</i>	<i>Jours réalisés</i>
Communication : animations, supports de communication, perspectives	7
Suivi des actions techniques hors contrats	7
Actions contractuelles	2
Suivis flore patrimoniale	4
Suivi des espèces invasives	2
Réalisation des bilans	5
Réunions et copil	5
Foncier (mise à jour) et FSD	2
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>

## 9) Déplacements

---

Certains déplacements sont partagés et/ou pris en compte par d'autres missions.

**11 janvier** : Formation au profit de l'entreprise Suez à Seignosse

**16 janvier** : Visite de terrain au profit du lycée agricole de Dax

**19 janvier** : opération « sapins de Noël » à Ondres

**3 février** : visite de terrain au profit de l'école d'ingénieurs de Purpan

**13 février** : point au CD 40 au sujet du nettoyage manuel et d'une convention d'assistance.

**21 mars** : comité scientifique de la Réserve biologique domaniale à Mimizan

**23 mars** : réunion technique au conseil départemental

**1 juin** : Réunion le matin à Saint-Vincent-de-Tyrosse, au siège du pays ALO

**7 et 8 juin** : session de formation flore à Capbreton, Seignosse, Tarnos.

**19 juin** : « Escapades » à Cap-de-L'Homy

**1 août** : Réunion le matin avec CD40 (Pierrette Geslot) à Mont-de-Marsan dans les locaux de l'ONF.

**16 novembre** : réunion du réseau natura 2000 Landes à Mont de Marsan

**4 décembre** : Comité de pilotage à Lit-et-Mixe.

## 10) Perspectives pour 2018

---

Outre les actions pluri-annuelles, généralement hors-contrats Natura 2000 (actions financées par la MIG dunes, nettoyage manuel des plages, etc.), quelques actions spécifiques sont envisagées :

- en termes de contrats, obtenir la validation des contrats proposés pour un engagement dès l'été,
- développer des propositions de contrats :
  - à Lit-et-Mixe pour la gestion de baccharis en berge du courant, et pour la poursuite de la création de mares (corridor écologique)
  - à Seignosse pour la protection de la dune, pour une coupe de lisière (recréation de dune grise), et pour la création de mares (à voir avec le Conservatoire du Littoral).
  - un projet à Soustons, où un propriétaire riverain du site Natura 2000 souhaiterait mettre en place une gestion extensive de sa forêt, avec l'intention qu'elle serve de support à un projet pédagogique. Il pourrait s'ensuivre une extension du périmètre Natura 2000, ou tout au moins la signature de la charte.
- pour la partie communication, la visite de terrain pour l'école de Purpan aura lieu le 2 février, l'opération « sapins de Noël » à Ondres, le 11 janvier, les jours « SAPAL » les 15 et 15 mars à Seignosse.
- on veillera par ailleurs au développement du projet « Vignes » à Seignosse, sachant qu'une réunion (CRES) pourrait avoir lieu en février ; elle permettra de définir le projet, et d'intégrer également le programme LEADER échu à Tarnos, avec comme objectif possible de créer des sentiers numériques, et un sentier pédagogique (si possible accessible PMR).
- enfin, il conviendra de vérifier la situation des peuplements de Corbeille d'or des sables, afin de comprendre pourquoi aucune observation n'a pu être faite sur Tarnos et Ondres en 2017. On pourra par ailleurs inventorier les peuplements d'Euphorbe péplis et poursuivre les recherches au nord de Capbreton.

### ***Les sites Internet des dunes « natura 2000 »***

Accès site régional :

<http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/>

Les pages consacrées aux docobs, aux études, aux comptes rendus sont accessibles ici :

Site L01 (La Teste / Biscarrosse) : <http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/node/110>

Site L02 (Mimizan/Lit-et-Mixe) : <http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/node/116>

Site L03 (Seignosse/Soustons) : <http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/node/124>

Site L04 (Capbreton/Tarnos) : <http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/node/132>

Le chargé de mission Natura 2000  
Janvier 2018  
Gilles Granereau

Correspondance :  
ONF, 1237 chemin d'Aymont – 40350 – POUILLON. Tél. 05 58 98 27 82 – 06 13 81 60 36. Courriel : [gilles.granereau@onf.fr](mailto:gilles.granereau@onf.fr)

**Mimizan**

**(22 et 23 octobre 2018)**

*De la dune à la forêt*

A travers un circuit d'environ 3 km, découvrez la diversité des zones humides, la forêt littorale et la dune. Découverte de la flore et de la faune dans un milieu protégé, sur un sentier de découverte qui comprend également un belvédère dunaire et un observatoire des zones humides. Ce site est inscrit dans le cadre de Natura 2000 et d'une réserve biologique domaniale.

Le matin

gratuit

**Seignosse**

**(14 et 15 mars 2018)**

*On a marché sur la dune*

Une marche de 3 km environ, qui permettra de découvrir l'histoire du littoral, la formation et la fixation des dunes, la forêt littorale... Evocation des questions spécifiques à ces milieux : érosion marine, nettoyage des plages, sylviculture littorale, flore et faune, Natura 2000... La marche se déroule sur des terrains domaniaux gérés par l'ONF et sur une forêt appartenant au Conservatoire du littoral, tous classés en Natura 2000.

Le matin

Gratuit

**Texte proposé pour présenter l'action spécifique de l'ONF sur le littoral :**

L'Office national des forêts œuvre sur le littoral aquitain dans un cadre partenarial large afin d'assurer une gestion dite « multifonctionnelle » des milieux naturels.

Les milieux littoraux abritent une grande biodiversité (plus de 15 espèces végétales endémiques et protégées par exemple), qu'une gestion attentive a su préserver. Mais compte tenu de la fréquentation de ce littoral, il est primordial de veiller à la conservation des milieux naturels, en assurant le guidage du public, le stationnement des véhicules, avec comme objectif de limiter les impacts sur les milieux naturels et les espèces végétales ou animales. L'information (animation, panneaux, sentiers pédagogiques...) va de pair avec cette démarche, qui concerne également la forêt littorale, si particulière avec son mode de renouvellement naturel des peuplements. La sécurité du public est nécessairement prise en compte (postes de secours, accessibilité des véhicules de secours, etc.), ainsi que son confort (accès aux plages, démarches en développement pour l'accessibilité des PMR, sanitaires, douches...). Enfin, et pour rappeler la fragilité des milieux naturels, la prévention de l'incendie revêt une importance particulière qui justifie les limitations d'accès aux forêts en été, mais aussi la création de pistes, de réservoirs ou forages d'eau, la surveillance.

Ces deux recommandations sont à respecter scrupuleusement afin de participer à la conservation du littoral :

- restez sur les accès aménagés
- pas de feu en forêt, pas plus que sur la plage !

**S'il n'est pas possible de placer ce texte, un chapeau pourra être placé avant l'annonce des actions :**

*« A travers ces animations, vous découvrirez la gestion mise en œuvre au quotidien par l'Office national des forêts afin de préserver ce littoral et ce massif forestier uniques et si fragiles !*